Diocèse du Havre

Le Havre, Février 2017

Aux personnes vivant ou ayant traversé une rupture d'alliance

Madame, Monsieur, cher ami(e)

Le Synode sur la famille convoqué par le pape François et son Exhortation apostolique ***La joie de l'amour***, ont porté une attention particulière aux situations difficiles et douloureuses que connaissent les familles. Parmi ces situations se trouvent celles consécutives à une rupture d'alliance conjugale, avec ses répercussions sur la vie familiale.

Vous avez connu cette douloureuse épreuve. Elle vous a certainement affecté et déstabilisé. Car s'unir par le mariage, c'est porter un projet et espérer possible une alliance dans la durée. Vous avez commencé à écrire une histoire à deux et la rupture a été comme une amputation de vous-mêmes et l'effondrement de ce que cette alliance permettait d'entrevoir comme avenir possible et heureux. Vous avez vécu l'expérience que le projet d'alliance pouvait échouer car tout n'est pas maîtrisable. La rupture a suscité en-vous des regrets, des amertumes, peut-être des colères et des révoltes, ou un sentiment de culpabilité.

Aujourd'hui, vous vous êtes reconstruit ou essayez de vous reconstruire après cette épreuve. Les choix sont divers selon les personnes. Certaines, en choisissant la séparation, veulent rester fidèles à leur engagement premier. Mais le chemin n'en demeure pas moins difficile. D'autres ont engagé une procédure de divorce qui est toujours une démarche éprouvante. D'autres enfin, ont choisi de s'engager à nouveau dans une cohabitation ou une seconde union civile. Les uns et les autres, vous avez surement éprouvé un malaise dans votre relation à l'Eglise. Peut-être même vous êtes-vous senti marginalisé, exclu, ce qui vous a conduit à prendre vos distances avec la communauté chrétienne.

Pour autant, en m'adressant à vous aujourd'hui, frères et sœurs baptisés en rupture d'alliance, je veux faire écho aux paroles du pape François : « *ils doivent être davantage intégrés dans les communautés chrétiennes … La logique de l'intégration est la clef de leur accompagnement pastoral … Ils ne doivent pas se sentir excommuniés, mais ils peuvent vivre et mûrir comme membres vivants de l'Eglise, la sentant comme une mère qui les accueille toujours…, qui les encourage sur le chemin de la vie et de l'Evangile* » (*Amoris laetitia,* 299).

Soucieux de vous accompagner sur ce chemin, comme pasteur du diocèse du Havre, avec les responsables du Service diocésain de la pastorale familiale, je vous donne rendez-vous pour une journée d'amitié et de partage :

Le Dimanche 23 avril 2017, de **9h30 à 16h30**
Au nouveau **Centre marial** (33, rue Gustave Nicolle au Havre)

Le déroulement de la journée du 23 avril comportera plusieurs moments :

- Après un temps de prière et de présentation, une démarche de récollection, le matin.
- Un moment de partage de vos souhaits et de vos attentes à l'égard de l'Eglise.
- Le temps du repas, tiré du sac
- Une présentation de la démarche de discernement personnel et pastoral que le pape propose dans l'Exhortation Apostolique.
- Nous terminerons par une célébration de la Parole.

N'hésitez pas à communiquer cette lettre aux personnes que vous connaissez et qui vivent une des situations personnelles évoquées. Elles seront les bienvenues.

Dans la joie de vous accueillir pour cette journée, je vous assure de mon fidèle dévouement et de ma prière.

Votre évêque,

+ Jean-Luc BRUNIN
Évêque du Havre